

CYCLE D'ORIENTATION DE LA VEVEYSE

Chemin des Crêts 9
1618 Châtel-St-Denis
021 948 81 21
secretariat@cov.ch
www.cov.ch

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES POUR LE COV

Date mercredi 27 novembre 2019, 19h00
Lieu Châtel-St-Denis, Univers@lle
Secrétaire Mme Sidonie Mory

La liste des présences est signée par les membres et jointe à ce document.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance
4. Assainissement du CO2 (bâtiment Bêta) – point de situation
5. Assainissement et agrandissement du CO1 (bâtiments Alpha-Gamma-Delta) - point de situation
6. Rentrée scolaire 2019 – 2020
7. Budgets de fonctionnement et d'investissement 2020
 - a. Présentation
 - b. Approbation
7. Divers
 - a. Information vidéosurveillance
 - b. Nouvelle organisation de la médecine scolaire

1. Ouverture de l'Assemblée

M. le Président François Genoud ouvre la séance, salue l'Assemblée en détail et remercie les membres de leur présence. Il relève la venue de trois représentants de la presse :

- M. Valentin Jordil, « Le Messager »
- Mme Claire Pasquier, « La Gruyère »
- M. Stéphane Sanchez, « La Liberté »

Il excuse Mme Marie-Claude Ruffieux et M. Jean-Claude Bongard.

Les autres personnes excusées figurent sur la liste des présences ci-jointe. Les neuf communes sont représentées (cartons de vote pour 41 délégués), majorité absolue à 21 voix. Le Président indique que l'Assemblée est valablement constituée et apte à délibérer.

2. Nomination des scrutateurs

M. Thierry Bavaud et M. Jean Gillard.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal du 10 octobre 2019 est accepté à l'unanimité. Remerciements à son auteure.

4. Assainissement du CO2 (bâtiment Bêta) – point de situation

M. Stéphane Pauli, Président de la Commission de bâtisse (Combât), prend la parole. Il annonce qu'un tableau interactif a été posé finalement dans la salle de musique : ce n'était pas prévu à la base mais, avec du recul, les enseignants de musique ont demandé à ce qu'on en installe également un.

Des interventions de menuiserie extérieure sont effectuées dans l'urgence. Les portes d'entrée du bâtiment Bêta devront peut-être être remplacées. Elles ne ferment pas correctement. On va cependant essayer encore de ne changer que les ferme-portes.

M. Pochon, ingénieur, a trouvé une solution intéressante pour l'éclairage des marches de la cage d'escaliers dans le bâtiment Bêta. Le Groupe E a effectué les travaux ; nous attendons encore les factures.

Le système de serpentin antigel, sur la toiture du bâtiment, mérite d'être contrôlé, voire changé. Cela fera partie des travaux prévus dans le fonctionnement 2020.

5. Assainissement et agrandissement du CO1 (bâtiments Alpha-Gamma-Delta) - point de situation

M. Pauli informe les membres de l'Assemblée que les travaux avancent péniblement pour le bâtiment ALPHA. Nous avons un mois de retard concernant les travaux de façades et la maçonnerie. Le bâtiment sera hors d'eau d'ici la fin d'année 2019.

Une séance restreinte, réunissant l'architecte et le bureau de la Combât, aura lieu le vendredi 29 novembre 2019 afin de discuter de différents points qui ne sont pas satisfaisants. Actuellement, l'architecte valide des choses sans consulter le maître d'ouvrage. Cette situation doit être discutée. A part ce retard, tout est sous contrôle. Le déménagement sera par conséquent retardé.

Enfin, M. Pauli remercie les délégués d'avoir accepté le crédit supplémentaire afin que tous les bâtiments soient équipés à l'identique. Il remercie les membres de la Combât et tout particulièrement M. Eric Berthoud pour tout le travail effectué.

M. Patricio Herrera demande si nous avons établi un planning d'intention suite au retard que nous rencontrons. M. Pauli répond que nous ne le connaissons pas encore et que d'ici la fin de cette semaine, nous devrions obtenir plus des précisions de l'architecte pour la poursuite des travaux.

Le noyau central du bâtiment ALPHA a dû être décalé afin de respecter les nouvelles normes « feu ». Ces travaux demandent plus de temps et de moyens que prévu.

M. Stéphane Pauli est remercié pour son intervention.

6. Rentrée scolaire 2019 – 2020

M. Pierre Deschenaux prend la parole et salue l'Assemblée. Il remercie pour l'accueil qui lui a été donné depuis son entrée en service comme directeur du COV. Il relève des conditions de travail idéales et remercie M. Eric Berthoud, le secrétariat, les adjoints et les enseignants.

A la rentrée 2019-2020 nous comptons :

- 762 élèves répartis dans 35 classes. Il est possible qu'une nouvelle classe ouvre à la rentrée 2020-2021 car nous devrions accueillir 15 élèves supplémentaires.
- 8 nouveaux enseignants
- 2 nouvelles adjointes : Mme Céline Granges Volery et Mme Nathalie Brodard Guillet.
- 1 travailleur social : M. Quentin Bovet qui doit gérer actuellement des situations complexes nécessitant de réelles compétences. M. Bovet est présent à 100% du lundi au vendredi durant les heures de cours ce qui représente réellement un 80%. Il est payé à 40% par les communes de la Veveyse et à 40% par l'Etat de Fribourg.

M. Pierre Deschenaux annonce la création prochainement d'une Assemblée des enseignants.

M. André Blunschi devient président du Conseil des parents à la place de M. Pierre Deschenaux.

Enfin, le directeur informe que durant la semaine thématique, les élèves de 10H ne seront plus obligés d'effectuer un stage professionnel et qu'ils pourront alors choisir parmi les activités proposées aux 11H.

7. Budgets de fonctionnement et d'investissement 2020

a. Présentation

Budget de fonctionnement

Le groupe de travail « Finances » composé de Mme Annalise Wittenwiler, M. André Blunschi, M. Marc Fahrni, M. Pierre Deschenaux et M. Eric Berthoud s'est réuni à deux reprises afin de discuter des budgets. Ces rencontres ont été bénéfiques et constructives.

Afin de soutenir l'administrateur dans ses tâches relatives aux finances du COV, il a été décidé de mettre au concours un poste de comptable à 20%. Le poste sera publié dans le journal prochainement. Le pourcentage pourra augmenter si besoin à l'avenir.

Les chiffres présentés pour le budget de fonctionnement prennent l'ascenseur. Les charges pour le personnel et les travaux que nous devrons effectuer sur le bâtiment Bêta, qui date de 2000 (toiture et ventilation) en sont la cause.

Le coût par élève pour l'année 2019-2020 est de CHF 9'965.40 contre CHF 9'812.00 en 2018-2019.

Point 38 _ échanges linguistiques

M. Guillaume Savoy se demande quelles sont les raisons de la diminution de CHF 1'000.00 au budget de fonctionnement. Auparavant, l'Etat de Fribourg accordait un montant de CHF 60.00 par élève en échange. Maintenant, il verse une subvention uniquement pour couvrir les frais de déplacement de l'élève en question (point 85). Nous ne savons pas si on obtiendra le soutien de la Fondation MOVETIA pour l'année scolaire 2020-2021. L'intérêt est intact, mais cette année, 15 élèves du COV ne peuvent pas partir en échanges, faute de places disponibles du côté alémanique.

Point 42 _ entretien des bâtiments

M. Laurent Menoud se demande pourquoi le montant augmente autant par rapport à 2019. Il s'agit du bâtiment Bêta (travaux pour la toiture, ventilation, contrôle électrique LED, système antigel). Il faudra encore déterminer le montant qui est considéré comme frais de fonctionnement ou comme frais d'investissement.

M. François Genoud indique que le Groupe de travail « finances » a été officialisé en octobre 2019. Il s'occupera de ce genre de question à l'avenir. Avec un travail en amont, nous pourrons échanger sur les intentions et arriverons à quelque chose de plus consensuel.

M. Eric Berthoud estime qu'il est préférable de prévoir un montant chaque année pour des travaux d'assainissement plutôt que de ne rien faire et arriver ensuite avec des travaux conséquents et une grosse facture.

Point 51_ frais d'exploitation restaurant scolaire 90%

M. Laurent Menoud indique que la commune d'Attalens souhaite que le dossier « désenchevêtrement du bâtiment » aboutisse.

Le groupe de travail en charge de cette analyse a cessé de fonctionner et les rencontres ont été suspendues.

En séance de la Conférence des syndics il a été décidé d'intégrer M. Joseph Aeby, président de la RGV, qui doit établir un état des lieux.

M. Guillaume Savoy demande si nous avons fait appel à une entité neutre pour cette analyse. Cette proposition a déjà été discutée par M. Savoy, syndic d'Attalens, lors d'une séance du groupe de désenchevêtrement. Si cette analyse dépasse les compétences de M. Aeby, alors ils feront appel à une entité extérieure.

M. Laurent Menoud se demande quelle est l'urgence pour le remplacement des fours du restaurant ?

En été 2018, lors du changement des tenanciers du restaurant (BG > ZFV) des frais ont été effectués sur les fours pour un montant de CHF 8'000.00. Les fours lâchant à tout moment, il y a donc urgence à les remplacer.

La Commune d'Attalens est d'accord de voter le budget ce soir en Assemblée des délégués à condition que ce point 51 soit éclairci par la suite.

Budget d'investissement

M. Eric Berthoud présente le tableau « Budget d'investissement 2020 » ci-annexé.

Point 1

Le bâtiment Alpha : nous avons payé pour 18 millions de factures.

Point 2

Accepté par l'Assemblée des délégués du 10 octobre 2019.

Nous préleverons CHF 500'000.00 des réserves d'assainissement des bâtiments.

Point 3 et 4

Le bâtiment Bêta : les investissements sont terminés.

Amortissement des bâtiments : la Commune de Châtel-St-Denis a transmis un courrier dans lequel elle indique qu'elle ne souhaite pas amortir les bâtiments Delta et Gamma qui vont subir encore des travaux dans un proche avenir.
Les autres communes sont du même avis.

b. Approbation

Le budget de fonctionnement d'un montant de CHF 11'941'498.70 est approuvé, avec 3 abstentions.

Pour	38
Contre	0
Abstention	3

Le budget d'investissement est accepté à l'unanimité

Pour	41
Contre	0
Abstention	0

8. Divers

a. Information vidéosurveillance

La Préfecture de la Broye, la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport ainsi que la Commune de Châtel-St-Denis ont émis un préavis favorable concernant l'installation des caméras de surveillance au COV.

L'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données (ATPrD) a fait recours contre la décision de la Préfecture de la Broye.

Une vision locale a eu lieu en date du jeudi 17 octobre 2019 réunissant M. Eric Berthoud, la juriste de la Préfecture de la Broye et deux représentantes de l'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données (ATPrD).

Il a été demandé que les 4 caméras des entrées principales ne filment pas 24h sur 24 mais qu'elles soient actives uniquement de 17h00 à 7h00 du matin. Le règlement a été modifié dans ce sens.

Un dossier complet illustré a été transmis à l'ATPrD concernant le bâtiment Alpha afin qu'ils puissent également se déterminer jusqu'au 15 janvier 2020. C'est une procédure longue et laborieuse.

M. Damien Colliard informe que la procédure pour la pose de caméras à l'entrée du bâtiment communal de Châtel-St-Denis dure depuis 2-3 ans.

b. Nouvelle organisation de la médecine scolaire

Cet objet a été traité lors de la Conférence des syndics le 13 novembre 2019 à Attalens. M. Onrubia, Mme Maillard Dewarrat, médecins scolaires, étaient présents pour débattre du concept de réorganisation de la médecine scolaire du canton de Fribourg « Frimesco ». M. Pierre Deschenaux, directeur du COV, était également invité à cette discussion.

Avec la nouvelle loi, le premier examen médical devra être effectué avant l'entrée à l'école et le deuxième en 9H, c'est-à-dire au CO.

La personne chargée de cette visite médicale sera salariée des communes avec un poste fixe. Nous pourrions songer à effectuer les premiers examens médicaux au COV à la rentrée 2021-2022.

M. Stéphane Simonet, représentant des enseignants du COV, relève qu'avec le changement de direction, chacun doit prendre ses marques et il faut du temps. Il salue l'excellent travail effectué par le travailleur social, M. Quentin Bovet et se demande comment nous fonctionnons auparavant sans lui. Il souhaite que l'élève reste au centre de nos préoccupations et qu'il trouve au COV un environnement au sein duquel il puisse se sentir bien et que des « espaces verts » voient le jour autour du COV. Enfin, il remercie les communes pour le soutien financier.

Plus aucune question n'étant soulevée, M. le Président remercie M. le Directeur, l'administrateur, la secrétaire, les enseignants, les membres du Comité d'école, les membres de la Combât, la presse ainsi que les délégués pour leur participation et la confiance accordée et les convie à un apéritif.

Il annonce le départ de deux membres du Comité d'école : Mme Annalise Wittenwiler et M. Daniel Golay, qui sont applaudis par l'Assemblée.

Fin de la séance :

20h00

Le Président :

François Genoud

La Secrétaire :

Sidonie Mory



CYCLE D'ORIENTATION DE LA VEVEYSE

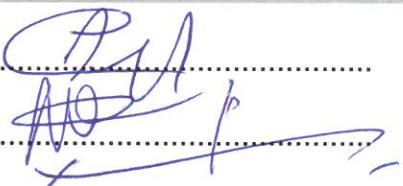
Chemin des Crêts 9
1618 Châtel-St-Denis
021 948 81 21
secretariat@cov.ch
www.cov.ch

Assemblée des délégués Liste des présences – mercredi 27 novembre 2019

Membres du Comité d'école

Mme ANGELOZ Carole, Inspectrice des Ecoles du CO

Signature


~~PAULI~~
~~NO~~
~~Excuse~~

M. ALLAMAN Jérôme, Châtel-St-Denis

M. BERTHOUD Eric, Administrateur du CO

M. BONGARD Jean-Claude, Le Flon

M. BLUNSCHI André, Vice-Président de l'Association, Attalens

M. BUCHS Gérard, St-Martin

M. DESCHENEAUX Pierre, Directeur du CO

M. FAHRNI Marc, La Verrerie

Mme GENOUD Christine, Châtel-St-Denis

M. GENOUD François, Président de l'Association, Préfet

M. GOLAY Daniel, Bossonnens

M. MICHELLOD Savio, Granges

Mme MONNARD Aloïne, Semsales

Mme RUFFIEUX Marie-Claude, Remaufens

M. SIMONET Stéphane, Représentant des maîtres du CO

Mme WITTENWILER Annalise, Châtel-St-Denis

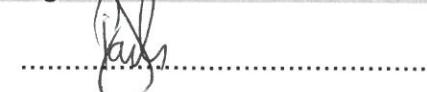
Excusée


~~Excuse~~
~~M. SIMONET~~

Membre de la Commission de bâtisse

M. PAULI Stéphane, Président

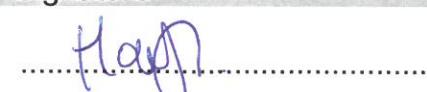
Signature


~~PAULI~~

Secrétaire

Mme MORY Sidonie

Signature


~~MORY~~

Granges

M. PRAZ Serge

Mme PRIZZI Laurence

Signature*Excuse**L. Prizzi***Le Flon**

M. CARDINAUX Christian

Mme CARDINAUX Maude

M. GILLARD Jean

Signature*J. Gillard**Mme Cardinaux***Remaufens**M. COTTET Julien *DEGLISE Grégory*

M. DORTHE Stéphane

M. HERRERA Patricio

Signature*Excuse**S. Dorthé***St-Martin**

M. BORER Cédric

M. DELESSERT Pascal

Mme GOTHUEY Sandra

Signature*C. Borer**P. Delessert**Excuse***Semsales**

M. PITTEL Jonathan

M. MONNEY Christophe

M. RAPIN Thierry

Signature*X. Pittel**C. Monney**T. Rapin***La Verrerie**

M. CURRAT Jean-Michel

M. DEILLON Frédéric

Mme DELAFONTAINE Pascale

Signature*Currat Jean-Michel**F. Deillon**P. Delafontaine*

Liste des délégués

Attalens

M. ALIBERT Philippe
Mme GRANDJEAN Caroline
Mme JOLIVET Françoise
M. MENOUD Laurent
M. PERROUD Pierre-Alain
M. SAVOY Guillaume
M. SAVOY Michel

Signature

.....

.....

.....

excusé



Bossonnens

M. FISCHETTI Bruno
Mme FURTER Béatrice
Mme MENOUD Anne-Lyse

Signature

.....

.....

excusée

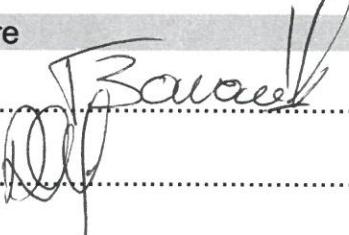
.....

.....

Châtel-St-Denis

M. BAVAUD Thierry
M. COLLIARD Damien
M. COLLIARD Ronald
M. DELLA MARIANNA Gabriele
M. DEMIERRE Laurent

Signature

.....

.....

excusé

.....

.....

excusé

.....

.....

M. DUCROT Charles

.....

.....

M. FIGINI Daniel

.....

.....

excusé

M. GRUMSER Steve

.....

.....

M. MAILLARD Daniel

.....

.....

Mme MEYER Marina

.....

.....

excusée

Mme PASQUIER Audrey

.....

.....

excusée

Mme PILLOUD Adeline

.....

.....

excusé

M. PILLOUD Rodolphe

.....

.....

excusé

Mme TILLE Nicole

.....

.....

excusée